

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **SEANCE DU 23 novembre 2018**

## Objet : Election du Président

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois novembre à quatorze heures et quinze minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le quatorze novembre 2018, se réunit en session ordinaire, salle Lac de Causse à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain Lagarde, doyen de l'assemblée.

La plus jeune déléguée, Madame Hélène Faivre, fait fonction de secrétaire de séance.

En exercice: 51 - 161 voix

Présents: 37 (dont 7 procurations) -126 voix

Votants: 37 Pour - 126 voix

#### Sont présents :

Mr Alain AUZEMERY – 1 voix Mr Jean-Marie BOST – 6 voix Mr Didier BARDET - 1 voix

Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix

Mr Arnaud BOULESTEIX – (suppléant de Mr Yves Raymondaud) – 6 voix Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix

Mr Pierre CHEVALIER - 2 voix

Mr Arnaud COLLIGNON (procuration donnée à Mr Alain Lagarde)- 1 voix

Mr Pascal COSTE - 6 voix
Mr Francis COMBY – 1 voix
Mr Pierre COUTAUD – (procuration donnée à Mr Pierre Chevalier) - 2 voix
Mr Pierre DESARMENIEN – 1 voix

Mr Patrick DUROUX - 1 voix

Mme Hélène FAIVRE - 6 voix

Mr Gilbert FRONTY - (suppléant de Mme Stéphanie Vallée) - 6 voix

Mme Michèle GUILLOÙ- (suppléante de Mr Philippe Jenty) - 2 voix

Mr Laurent GUINARD – 1 voix Mr Christian HANUS – 2 voix Mr Vincent JALBY - 2 voix Mr Alain LAGARDE - 1 voix

Mr Francis LATRONCHE – (suppléant de Mr Pierre Vergnolle) – 1 voix Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix

Mr Jean-Luc LEGER - 1 voix

Mr Didier MARCELLAUD – (Procuration donnée à Mr Patrick Duroux) – 1 voix Mr Guy MERIGOUT – 1 voix Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix Mr Christophe PATIER — (procuration donnée à Mr J.P. Bernardie) - 15 voix Mme Mélanie PLAZANET – 1 voix

Mr Christian REDON-SARRAZY - 1 voix

Mme Hélène ROME - 6 voix

Mr Gérard ROUMILHAC - 1 voix

Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Hélène Faivre)- 6 voix Mr Jean-Claude TRUNDE – (suppléant de Mr Sylvain Gaudy) – 1 voix Mr Vincent TURPINAT – (procuration donnée à Mr Pierre Désarménien) – 1 voix Mr Gérard VANDENBROUCKE (Procuration donnée à JM Bost) – 15 voix

Mr Joël VILARD - 1 voix

Mr François VINCENT - (suppléant de Mr Mathieu Hazouard) - 15 voix

### Sont excusés :

Mr Jean-Paul BARRIERE - (et son suppéant) - 1 voix Mr Nady BOUALI – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Eric CORREIA (et son suppléant) – 1 voix
Mr Francis DUBOIS – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Alain FAUCHER – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Thierry GAILLARD - (et son suppléant) – 6 voix Mme Sarah GENTIL – (et sa suppléante) – 2 voix Mr Yves LE GOUFFE – (et son suppléant) – 1 voix Mr Etienne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix Mr Jean-Michel MONTEIL - (et son suppléant- 1 voix Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix Mr Christian PRADAYROL – (et sa suppléante)– 2 voix Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix

Mr Thierry TROLONG – (et son suppléant) – 1 voix

Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature Conseiller Départemental Haute-Vienne Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse Conseiller Agglo Bassin Brive Vice-Président Département Hte-Vienne Vice-Président CC Pays d'Uzerche Président du Syndicat de la Diège Vice-Président Tulle Agglo Président Département Corrèze Président de la CC Ventadour, Egletons, Monédières Vice-Président du Syndicat de la Diège Président CC Marche et Combraille en Aquitaine Vice-Président de la CC Val de Vienne Vice-Présidente Département Creuse Conseiller Départemental de la Corrèze Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège Conseiller communautaire CC Gartempe St Pardoux Adjoint au Maire Ville de Limoges Adjoint au Maire Ville de Limoges Conseiller Communautaire Tulle Agglo Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix Président Département Haute-Vienne Président de la CC Creuse Grand Sud
Vice-Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Conseillé Délégué CC Haut Limousin en Marche
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne Vice-Présidente Département Corrèze Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature Présidente Département Creuse Vice Président CC Creuse Sud-Ouest Vice-Président de la CC Creuse Confluence Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine Vice-Président de la CC Ouest Limousin

Vice-Président CC Haut Limousin en Marche Vice-Président Agglo Grand Guéret Président Agglo Grand Guéret Président de la CC Ventadour Egletons Monédières Conseiller Communautaire de la CC de Noblat Vice-Président Département Creuse Adjointe au Maire Ville de Limoges Président de la CC Briance Combade Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse Vice-Président CC Midi Corrézien Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine Vice-Président Agglo Bassin Brive Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne Conseiller communautaire CC Portes de la Creuse en Marche

Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine



Le mandat statutaire de trois ans du Président sortant s'est terminé le 17 novembre 2018.

Par ailleurs, la nouvelle constitution du comité syndical avec l'entrée progressive des EPCI au syndicat au cours de l'année 2018 nécessite de nouvelles élections pour le poste du Président ainsi que pour les membres du bureau.

Monsieur Alain LAGARDE, le doyen d'âge parmi les délégués syndicaux présents, préside la séance pour l'élection du Président.

A l'unanimité, les membres du comité syndical présents décident de procéder à un vote à main levée pour l'élection du Président.

Alain LAGARDE soumet au vote la seule candidature de Jean-Marie BOST pour la fonction de Président.

#### Résultat du vote :

Nombre de votants : 37 (dont 7 procurations) représentant 126 voix

Nombre de suffrages exprimés : 126

Votes blancs ou nuls : 0 Majorité absolue : 64

Jean-Marie BOST obtient 126 voix

Jean-Marie BOST ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, est élu Président.

Alain LAGARDE Président de séance,

Hélène FAIVRE

Secrétaire de séance

Certifié transmis au représentant de l'Etat le Publié par affichage le :

REÇU EN PREFECTURE le 06/12/2018 Application agréée E-legalite.com